

SAUR

Société par actions simplifiée

11, chemin de Bretagne

92130 Issy-Les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

KPMG S.A.
Tour Egho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92006 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de 5 497 100 €
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SAUR

Société par actions simplifiée

11, chemin de Bretagne

92130 Issy-Les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société SAUR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués selon les modalités présentées dans le paragraphe « Immobilisations financières » des Principes, Règles et Méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à s'assurer du caractère approprié des méthodes utilisées, apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifier que le paragraphe visé ci-dessus donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion inclut une estimation du nombre de factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu prévue par cet article.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Président.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 juin 2026

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

The image shows the signature of Boris TELLIER in black ink, written over a blue shield logo containing a white checkmark.

Boris TELLIER

The image shows the signature of Xavier LEFEVRE in black ink, written over a blue shield logo containing a white checkmark.

Xavier LEFEVRE



COMPTES ANNUELS

SAUR

11 chemin de Bretagne 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Sommaire

BILAN.....	4
Bilan actif.....	5
Bilan passif.....	6
COMPTE DE RESULTAT.....	7
Compte de résultat.....	8
Compte de résultat (suite).....	9
REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS.....	10
Principes, règles et méthodes comptables.....	11
Faits significatifs.....	18
INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT.....	19
Actif immobilisé.....	20
Amortissements.....	21
Provisions inscrites au Bilan.....	22
Justifications de l'utilisation des provisions et dépréciations.....	23
Charges à payer.....	24
Produits à recevoir.....	24
Charges et produits constatées d'avance.....	25
Etats des échéances des créances et des dettes.....	26
Ecart de conversion.....	27
Impositions différées.....	28

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires.....	29
Composition du capital social.....	30
Variation des capitaux propres.....	31
Ventilation du chiffre d'affaires.....	32
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun.....	33
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	34
INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	35
Effectif moyen.....	36
Rémunération des organes de direction et des dirigeants.....	37
Engagements hors bilan.....	38
DETAIL DES COMPTES.....	39
Détail du Bilan actif.....	40
Détail du bilan Passif.....	48
Compte de résultat - Détail des comptes.....	52

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	184 892	184 892	0	27 826
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	11 123 687	7 880 209	3 243 479	4 719 215
Fonds commercial	2 602 525	220 000	2 382 525	2 359 658
Autres immobilisations incorporelles	276 868 584	216 171 264	60 697 320	85 728 907
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	22 175 089	0	22 175 089	0
TOTAL immobilisations incorporelles	312 954 777	224 456 365	88 498 412	92 835 605
Terrains	7 281 908	2 652 091	4 629 817	4 671 240
Constructions	49 972 081	36 511 206	13 460 875	12 869 120
Installations techniques, matériel	143 501 258	124 085 662	19 415 596	22 903 550
Autres immobilisations corporelles	266 333 317	142 439 375	123 893 941	98 730 903
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	40 475 598	0	40 475 598	48 178 230
TOTAL immobilisations corporelles	507 564 162	305 688 334	201 875 828	187 353 042
Participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	992 913 440	310 389 430	682 524 010	682 856 986
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	426 080	94 646	331 435	331 608
Prêts	70 450 090	0	70 450 090	139 704 873
Autres immobilisations financières	2 829 005	0	2 829 005	1 827 842
TOTAL immobilisations financières	1 066 618 615	310 484 076	756 134 540	824 721 309
Total Actif Immobilisé (II)	1 887 137 554	840 628 774	1 046 508 780	1 104 909 957
Matières premières, approvisionnements	28 335 014	0	28 335 014	34 851 720
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	28 335 014	0	28 335 014	34 851 720
Avances et acomptes versés sur commandes	1 241 381	0	1 241 381	1 714 223
Clients et comptes rattachés	1 101 946 296	51 081 683	1 050 864 613	1 009 388 892
Autres créances	180 599 337	9 050 125	171 549 212	155 036 398
Charges constatées d'avance	57 953 386	0	57 953 386	53 201 556
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	1 340 499 019	60 131 807	1 280 367 212	1 217 626 846
Valeurs mobilières de placement	78 325	0	78 325	0
dont actions propres:				
Disponibilités	19 714 335	0	19 714 335	3 670 716
TOTAL Disponibilités	19 792 660	0	19 792 660	3 670 716
Total Actif Circulant (III)	1 389 868 074	60 131 807	1 329 736 266	1 257 863 506
Frais d'émission d'emprunt (IV)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	563		563	11 888
Total Général (I à VI)	3 277 006 191	900 760 582	2 376 245 609	2 362 785 351

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 101 529 000	101 529 000	101 529 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		10 152 900	10 152 900
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		10 152 900	10 152 900
Report à nouveau		3 604 641	56 057 240
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-54 220 683	-52 452 598
Subventions d'investissement		1 612 158	1 570 567
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		62 678 016	116 857 108
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		27 952 725	14 906 022
Provisions pour charges		87 630 267	86 091 479
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		115 582 992	100 997 500
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		95 352 298	52 062 526
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 375 480 826	377 716 879	377 959 773
TOTAL Dettes financières		473 069 177	430 022 300
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		636 186 901	537 223 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		246 719 348	243 804 955
Dettes fiscales et sociales		257 481 769	243 517 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 258 422	8 826 749
Instrument financier à terme		0	0
Autres dettes		565 563 444	664 502 558
Produits constatés d'avance		13 700 687	17 014 441
TOTAL Dettes d'exploitation		1 724 910 570	1 714 889 564
TOTAL DETTES (IV)		2 197 979 747	2 144 911 863
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation (V)		4 855	18 879
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		2 376 245 609	2 362 785 351

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 832 309	0	1 832 309	0
Production vendue biens	902 199 653	0	902 199 653	866 764 829
Production vendue services	750 718 173	0	750 718 173	720 259 897
Chiffres d'affaires nets	1 654 750 135	0	1 654 750 135	1 587 024 725
Production stockée			0	0
Production immobilisée			70 607 380	72 532 375
Subventions			108 300	265 356
Reprises sur amortissements et provisions			65 461 052	109 862 069
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			2 154 423	0
Autres produits			18 635 866	14 271 120
Total des produits d'exploitation (I)			1 811 717 155	1 783 955 646
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			613 865	636 459
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			25 818 746	8 195 185
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			6 516 707	950 392
Autres achats et charges externes			1 201 448 667	1 260 240 337
Impôts, taxes et versements assimilés			19 968 539	18 802 824
Salaires et traitements			266 371 377	260 839 367
Cotisations sociales			109 128 534	103 525 137
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	72 544 568	74 672 561
		Dotations aux dépréciations	0	0
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations		51 637 480	48 990 539
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		20 342 226	12 915 931
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 238 598	0
Autres charges			45 073 439	35 130 229
Total des charges d'exploitation (II)			1 820 702 745	1 824 898 960
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-8 985 589	-40 943 315
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			267 710	21 666 554
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			5 081 909	0
Produits financiers de participations			10 661 216	10 073 116
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 228 930	3 900 325
Autres intérêts et produits assimilés			204 004	134 909
Reprises sur dépréciations			669 507	4 744 101
Différences positives de change			9 139	27 576
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			0	0
Produits de cessions d'immobilisations financières			100	0
Total des produits financiers (V)			14 772 895	18 880 027
Dotations financières aux amortissements et provisions			15 519 574	10 509 888
Intérêts et charges assimilées			24 025 515	27 052 617
Différences négatives de change			28 857	98 774
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			1 425 632	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			40 999 578	37 661 279
RÉSULTAT FINANCIER			-26 226 683	-18 781 253
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-40 026 472	-38 058 013

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	6 261 404	9 456 410
Charges exceptionnelles (VIII)	11 912 908	23 010 827
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-5 651 504	-13 554 416
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	6 596 176	0
Impôts sur les bénéfices (X)	1 946 531	840 169
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 833 019 164	1 833 958 637
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 887 239 848	1 886 411 235
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-54 220 683	-52 452 598

**REGLES, METHODES ET
FAITS SIGNIFICATIFS**

Principes, règles et méthodes comptables

PRINCIPES

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes a introduit des changements ayant un impact sur les comptes sociaux à compter du 1er janvier 2025. La première application de ce règlement est mise en œuvre de manière prospective et n'emporte à ce titre pas de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les principaux impacts pour la société sont :

- La comptabilisation en résultat exceptionnel (i) des seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et (ii) des écritures relevant d'un régime purement fiscal restent comptabilisées en résultat exceptionnel (amortissements dérogatoires...)
- La suppression du transfert de charge, les produits étant imputés au crédit des comptes de charges correspondants.

L'application de ce nouveau règlement n'implique pas de retraitement des comptes 2024.

Les changements ont été appliqués pour la première fois sur les comptes 2025 sans correction rétroactive des comptes 2024.

Les impacts sur l'exercice 2025 sont les suivants :

- Reclassement de -599 491.82€ d'opérations considérées auparavant comme exceptionnelles vers le résultat courant au titre de cessions d'immobilisations ;
- Reclassement de 414 009.18€ d'opérations considérées auparavant comme exceptionnelles vers le résultat courant au titre des quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice ;
- Ajustements de 33 215 009.69€ liés à la suppression des transferts de charges concernant des refacturations d'opérations diverses retraitées en chiffre d'affaires ;
- Ajustements de 13 352 241.00€ liés à la suppression des transferts de charges concernant des refacturations de mises à disposition de personnel retraitées en chiffre d'affaires ;
- Ajustements de 3 846 596.10€ liés à la suppression des transferts de charges concernant des remboursements de frais de personnel retraités en charges de personnel ;
- Ajustements de 610 149.50€ liés à la suppression des transferts de charges concernant des charges de services extérieurs retraités en autres charges externes ;
- Ajustements de 4 513 993.27€ liés à la suppression des transferts de charges concernant des honoraires retraités en autres charges externes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice. Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont inscrites à l'actif et amorties sur une durée de 3 ans.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Les fonds commerciaux liés à des contrats représentatifs d'avantages économiques futurs et pouvant être évalués de manière fiable sont inscrits en Fonds de Commerce et amortis de façon linéaire sur la durée du contrat auquel ils sont attachés. Les immobilisations à durée de vie illimitée font l'objet de test de valeur à chaque clôture.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

Constructions	20 ans
Agencements	10 ans
Compteurs	10 ans
Outillage d'exploitation	4 à 5 ans
Matériel de transport	4 à 8 ans
Véhicules spécialisés	8 ans
Micro-informatique	3 ans
Matériel de bureau	18 mois à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Changement de méthode de comptabilisation de la télérelève à compter du 01/01/2018

Les dépenses liées à la mise en place de la Télé Relève dans le cadre des contrats d'exploitation ont été reclassées d'immobilisations incorporelles en immobilisations corporelles.

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
 - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
 - frais de personnel (charges incluses)
 - impôts et taxes
 - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc...) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont comptabilisées à leur encaissement et sont reprises en résultat d'exploitation au rythme des amortissements des immobilisations correspondantes. Les subventions ayant pour contrepartie des immobilisations non amortissables (ex : terrains) sont amorties linéairement sur 10 ans.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte. Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison. Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

- Dépréciation des immobilisations
- Dépréciation des créances rattachées à des participations
- Dépréciation des stocks
- Dépréciation des créances
- Etc...

Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Dettes et Créances en Monnaies Etrangères

Emprunts - Prêts - Factures fournisseurs et clients - Créances et dettes diverses :

L'évaluation de ces dettes et créances est effectuée sur la base du dernier cours de change précédant la date d'arrêt. La différence constatée entre cette évaluation et le montant comptabilisé est directement inscrite à des comptes transitoires figurant au bilan.

La perte latente éventuelle est provisionnée à 100%.

Disponibilités libellées en monnaies étrangères :

L'évaluation est faite sur la base du dernier cours de change précédant la date d'arrêt. La différence constatée entre cette évaluation et le montant comptabilisé est directement inscrite à des comptes de résultat (perte ou gain de change).

Travaux d'entreprise

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

Suppression des Transferts de charges

Le règlement de l'ANC n° 2022-06 d'application obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025 supprime la technique du transfert de charges (article 1er nouveau : « À l'article 512-1, les mots « • les transferts de charges ; » sont supprimés »).

Situation	Pratique actuelle sur comptes 2024	Règlement ANC n°2022-06
Répartition des frais d'émission d'emprunt sur la durée de l'emprunt	Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés au débit du compte 481 'Charges à répartir sur plusieurs exercices' en contrepartie du compte 79 'Transfert de charges'	Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés au débit du compte 481 "Frais d'émission d'emprunts". En pratique les honoraires sont comptabilisés dans un premier temps dans un compte 62. Puis dans un deuxième temps, lorsqu'il est identifié que ces honoraires font partie des frais d'émission, le compte 627980 "Etalement des frais d'émission des emprunts" est crédité par le débit du compte 481.
Refacturations diverses	Crédit du compte 791	Crédit du compte 708 'Produits des activités accessoires' ou Compte 7084 'Mise à disposition de personnel facturée'
Remboursements reçus directement en compensation de charges de personnel	Comptabilisation en transfert de charges de personnel	Crédit du compte 649 'Remboursements de charges de personnel'
Indemnités d'assurance	Crédit du compte 79 en résultat d'exploitation ou exceptionnel en fonction de la situation	Crédit du compte 7587 'Indemnités d'assurance' ou Compte 757 'Produits des cessions d'immobilisations' selon la situation

Résultat exceptionnel

Le règlement ANC n° 2022-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 introduit une approche conceptuelle pour définir le résultat exceptionnel. Sont désormais comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Ce règlement s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, notamment les opérations de restructurations et les opérations de fusions-Acquisitions
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale, notamment celles liées aux provisions réglementées et amortissements dérogatoires,
- Les changements de méthode comptable que les entreprises sont amenées à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales,
- Les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Crédits d'Impôts

Les comptes présentés font état de Crédits d'Impôts au titre de 2024 selon le détail ci-dessous :

	Montant
Crédit d'impôt Recherche	555 158
Crédit d'impôt Mécénat	131 490
Crédit d'impôt Famille	742

Total **687 390**

Fiscalité

Notre société est intégrée dans un périmètre d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est :

HIME
11 chemin de Bretagne
92 130 ISSY LES MOULINEAUX

Relations avec les entreprises liées

Toutes les transactions significatives avec des parties ont été conclues à des conditions normales de marché.

Consolidation

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenues ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

Faits significatifs

Opérations sur titres

La société a procédé en 2025 à la création des sociétés détenues à 100% par SAUR :

- SAVM
- HYLIO
- EAUX D'EMERAUDE

Saur a également acquis la société Fayence Assainissement en 07/2025.

Cette société a été intégrée dans les comptes de SAUR par une Transmission Universelle de Patrimoine le 30/12/2025.

D'autre part, la société CDE a été liquidée en 12/2025.

**INFORMATIONS SUR LE
BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			181 895	0	2 998
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			291 196 422	0	49 747 000
Terrains			7 096 858	0	237 522
Constructions	Sur sol propre	23 415 939	0	1 035 328	
	Sur sol d'autrui	335 051	0	501 610	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 267 307	0	1 023 233	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			143 096 648	0	5 311 342
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	159 986 795	0	49 003 813	
	Matériel de transport	50 217 192	0	6 133 171	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	26 446 784	0	2 041 141	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			48 178 230	0	23 473 588
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			483 040 803	0	88 760 749
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			990 974 405	0	3 358 402
Autres titres immobilisés			432 346	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			141 532 716	0	3 429 557
TOTAL (IV)			1 132 939 466	0	6 787 959
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 907 358 586	0	145 298 705

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	184 892	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		21 484 402	6 689 135	312 769 885	0
Terrains		0	52 472	7 281 908	0
Constructions	Sur sol propre	0	233 246	24 218 021	0
	Sur sol d'autrui	0	0	836 661	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	373 141	24 917 399	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	4 906 732	143 501 258	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	20 990 501	188 000 107	0
	Matériel de transport	0	5 628 236	50 722 127	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	876 842	27 611 083	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		31 176 219	0	40 475 598	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		31 176 219	33 061 170	507 564 162	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	1 419 366	992 913 440	0
Autres titres immobilisés		0	6 266	426 080	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	71 683 178	73 279 095	0
TOTAL (IV)		0	73 108 810	1 066 618 615	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		52 660 621	112 859 115	1 887 137 554	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		154 069	30 824	0	184 892
Fonds commercial		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		198 388 643	32 569 282	6 686 452	224 271 472
TOTAL I		198 542 712	32 600 105	6 686 452	224 456 365
Terrains		2 425 617	232 272	5 799	2 652 091
Constructions	Sur sol propre	17 434 197	686 004	209 497	17 910 704
	Sur sol d'autrui	169 345	45 551	0	214 895
	Installations générales, agencements	17 545 636	1 046 391	206 421	18 385 606
Installations techniques, matériels et outillages		120 193 098	7 980 970	4 088 407	124 085 662
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	78 215 911	23 792 420	20 525 907	81 482 424
	Matériel de transport	38 700 614	3 807 893	4 660 489	37 848 018
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 003 342	2 970 718	865 127	23 108 933
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		295 687 760	40 562 219	30 561 645	305 688 334
TOTAL GENERAL (I + II)		494 230 472	73 162 325	37 248 098	530 144 699

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	9 553 499	6 106 182	4 489 558	11 170 123
Provisions pour garanties	300 000	0	0	300 000
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	11 888	563	11 888	563
Provisions pour pensions	3 589 378	0	185 543	3 403 835
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	61 121 645	7 476 896	4 567 459	64 031 082
Provisions pour gros entretien	9 000 286	5 656 345	6 099 570	8 557 062
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	17 420 804	16 298 320	5 598 796	28 120 327
TOTAL (II)	100 997 500	35 538 306	20 952 815	115 582 992
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	308 117 419	2 517 011	245 000	310 389 430
Provisions sur autres immos financières	100 738	0	6 092	94 646
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	49 202 642	51 939 590	50 060 549	51 081 683
Autres provisions pour dépréciations	8 413 463	720 000	83 339	9 050 125
TOTAL (III)	365 834 262	55 176 601	50 394 980	370 615 883
TOTAL GENERAL (I + II + III)	466 831 763	90 714 907	71 347 794	486 198 875
Dont dotations et reprises d'exploitation		71 979 706	65 461 052	
Dont dotations et reprises financières		15 519 574	669 507	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		3 215 627	5 217 236	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Justifications de l'utilisation des provisions et dépréciations

RUBRIQUES	Reprise Exploitation	Reprise Financière	Reprise Exceptionnelle	TOTAL REPRISES
<i>Provisions autres litiges</i>	0	0	0	0
<i>Provisions litiges avec le personnel</i>	1 010 942	0	2 232 120	3 243 062
<i>Provisions franchises accidents</i>	1 246 496	0	0	1 246 496
Provisions pour litiges	2 257 438	0	2 232 120	4 489 558
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour avantage au personnel durant l'emploi	185 543	0	0	185 543
Provision pour renouvellement MEM garantie	4 567 459	0	0	4 567 459
Provisions pour entretiens différés	6 099 570	0	0	6 099 570
Prov pertes de change	0	11 888	0	11 888
<i>Provisions risques filiales NC</i>	0	406 526	0	0
<i>Autres provisions pour charges NC</i>	2 116 253	0	2 641 948	4 758 201
<i>Autres provisions pour risques NC</i>	434 069	0	0	434 069
<i>Provisions charges de fin de chantier CT</i>	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	2 550 322	406 526	2 641 948	5 598 796
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	15 660 332	418 414	4 874 068	20 952 815
Dépréciation titres de participations	0	251 092	0	251 092
Depréciation comptes clients	49 717 381	0	343 168	50 060 549
Dépréciation débiteurs divers	83 339	0	0	83 339
DEPRECIATIONS	49 800 719	251 092	343 168	50 394 980
TOTAL GENERAL	65 461 051	669 506	5 217 236	71 347 794

Utilisation de la provision	Provision devenue sans objet	TOTAL UTILISATIONS
0	0	0
1 735 210	1 507 852	3 243 062
263 350	983 146	1 246 496
1 998 560	2 490 998	4 489 558
0	0	0
0	185 543	185 543
4 567 459	0	4 567 459
4 231 247	1 868 323	6 099 570
11 888	0	11 888
406 000	526	406 526
3 168 139	1 590 062	4 758 201
434 069	0	434 069
0	0	0
4 008 208	1 590 588	5 598 796
14 817 362	6 135 452	20 952 814
251 092	0	251 092
50 060 549	0	50 060 549
83 339	0	83 339
50 394 980	0	50 394 980
65 212 342	6 135 452	71 347 794

Charges à payer

Charges à payer	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT CHARGES A PAYER
DETTE FINANCIERES	473 069 177	2 236 052
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	246 719 348	174 562 430
Dettes fiscales et sociales	253 717 419	97 796 471
Autres dettes exploitation	547 815 866	11 826 437
DETTE DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	5 258 422	3 213 354
Dettes fiscales	3 764 349	0
Autres dettes diverses	17 747 578	0
TOTAL TTC	1 548 092 159	289 634 745
A déduire : TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir		19 758 381
TOTAL HT	1 548 092 159	269 876 364

Produits à recevoir

Produits à recevoir	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT PRODUITS A RECEVOIR
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 066 618 615	911 230
CREANCES D'EXPLOITATION		
Créances clients et comptes rattachés	1 101 946 296	909 707 403
Autres créances exploitation	143 032 337	39 588 386
CREANCES DIVERSES	37 567 000	143 593
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	78 325	0
DISPONIBILITES	19 714 335	0
TOTAL TTC	2 368 956 908	950 350 612
A déduire : TVA sur CA sur factures à établir et avoirs non parvenus		59 089 861
TOTAL HT	2 368 956 908	891 260 751

Charges et produits constatées d'avance

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	57 953 386	13 700 687
Charges ou produits financiers	0	0
Charges ou produits exceptionnels	0	0
TOTAL	57 953 386	13 700 687

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			70 450 090	919 367	69 530 723	
Autres immos financières			2 829 005	0	2 829 005	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			73 279 095	919 367	72 359 728	
Clients douteux ou litigieux			106 840 090	106 840 090	0	
Autres créances clients			995 106 206	995 106 206	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			701 123	701 123	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 132 034	1 132 034	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		74 345 596	74 345 596	0	
	Autres impôts		2 031 106	2 031 106	0	
	Etat - divers		13 680 243	13 680 243	0	
Groupes et associés			30 014 919	30 014 919	0	
Débiteurs divers			58 694 316	58 694 316	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			1 282 545 633	1 282 545 633	0	
Charges constatées d'avance			57 953 386	55 499 715	2 453 671	
TOTAL DES CREANCES			1 413 778 114	1 338 964 715	74 813 399	
Prêts accordés en cours d'exercice			1 186 286			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			70 117 034			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			7 994 531	7 994 531	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			87 357 767	87 357 767	0	0
Emprunts et dettes financières divers			377 716 879	2 236 052	375 480 826	0
Fournisseurs et comptes rattachés			246 719 348	246 719 348	0	0
Personnel et comptes rattachés			62 317 381	62 317 381	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			58 288 806	58 288 806	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		2 198 603	2 198 603	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		123 899 870	123 899 870	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		10 777 108	10 777 108	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			5 258 422	5 258 422	0	0
Groupes et associés			5 079 883	5 079 883	0	0
Autres dettes			560 483 561	560 483 561	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			13 700 687	13 700 687	0	0
TOTAL DES DETTES			1 561 792 846	1 186 312 019	375 480 826	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			592 500 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			557 500 000			

Ecarts de conversion

Ecarts de conversion en EUR d'éléments chiffrés en devises

Cours employés pour la conversion des dettes et créances en devises étrangères		
Devises	Date du cours de conversion	Cours en EUR
GBP	31/12/2025	1.1460
QAR	31/12/2025	0.2337
AED	31/12/2025	0.2321
SAR	31/12/2025	0.2273
USD	31/12/2025	0.8511

Comptes concernés		Ecarts de conversion	
N° de Compte	Libellés	Actif	Passif
476100	SMAP WATER JV	563	
477200	SAUR INTERNATIONAL WATER SERVICES L.L.C.		197
477200	NESTOR BOND CONSULTING LIMITED		1 192
477200	MEDIA ANALYTICS LIMITED		273
477200	SAUR SAUDI ARABIA		83
477200	84CODES AB		39
477200	POLSINELLI PC		3 011
477200	SAUR SAS QATAR		59

Impositions différées

Nature	Début de l'exercice		Variations		Fin de l'exercice	
	ACTIF (1)	PASSIF (2)	Augmentations	Diminutions	ACTIF (1)	PASSIF (2)
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires						
Provisions pour investissement						
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
Congés payés						
Participation des salariés						
C3S	2 625 762		2 863 349	2 625 762	2 863 349	
Effort de construction						
Compte Epargne Temps						
Autres provisions non déductibles						
Plus-values de fusion						
Déficits fiscaux						
TOTAL	2 625 762		2 863 349	2 625 762	2 863 349	

(1) Charge fiscale déjà payée : situation fiscale différée active

(2) Charge future d'impôt : situation fiscale différée passive

Les montants retenus concernent les bases d'imposition. Pour obtenir les impôts correspondants, il convient d'y appliquer les taux d'imposition appropriés.

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			-54 220 683
Impôts sur les bénéfices			2 633 921
RESULTAT AVANT IMPOT			-51 586 762
- Provisions pour investissements			
- Provisions sur immobilisation			
- Provisions sur autres actifs			
- Amortissements dérogatoires			
- Provisions spéciales de réévaluation			
- Plus-values réinvesties			
- Autres évaluation dérogatoires			
TOTAL			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOT			-51 586 762

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Nombre au 31/12/2025	Valeur nominale
	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice		
Actions ordinaires Actions amorties Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) Actions préférentielles Parts sociales Certificats d'investissement	4 854 483			4 854 483	20,91
TOTAL	4 854 483			4 854 483	

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		116 857 108
Distributions sur résultats antérieurs		0
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		116 857 108
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		41 591
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	54 220 683	
Solde	54 179 092	0
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		62 678 016

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	Variation
Répartition par secteur d'activité					
EAU	902 032 972	0	902 032 972	866 573 614	4%
ASSAINISSEMENT	297 168 486	0	297 168 486	331 294 309	-10%
TRAVAUX	182 703 011	0	182 703 011	193 865 614	-6%
AUTRES VENTE DE BIENS	1 998 990	0	1 998 990	123 669	1516%
AUTRES PRESTATIONS	177 782 998	0	177 782 998	162 631 580	9%
PRODUITS ACCESSOIRES	93 063 679	0	93 063 679	32 535 939	186%
TOTAL	1 654 750 135		1 654 750 135	1 587 024 725	4%

Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

Affaires bénéficiaires	Résultat global	Quote part du résultat transféré
SEBRIE SEP PAIMPOL	314 951 78 740	204 718 62 992
Total	393 691	267 710

Affaires déficitaires	Résultat global	Quote part du résultat transféré
SAUR RELAIS CDE	5 131 195 2 031	5 079 883 2 027
Total	- 5 133 226	- 5 081 910

**ENGAGEMENTS
FINANCIERS ET AUTRES
INFORMATIONS**

INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES et PARTICIPATIONS	INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMBOURSES	CAUTIONS ET ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRES D'AFFAIRES HT DE L'EXERCICE	RESULTAT : BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE DANS L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
(1)											
(2)											
(2)											
(2)											
(2)											
2											
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS											
1 - Filiales (détail) capital détenu > 50%											
FRANCE											
ACCM ASSAINISSEMENT		100 000	100,00%	100 000	0			5 790 803	(240 083)		
ACCM EAU		200 000	100,00%	200 000	200 000			7 950 122	1 175 290	283 000	
AGGLOPOLE PROVENCE ASSNT		200 000	100,00%	200 000	129 000			1 766 238	18 990		
ALLIANCE ENVIRONNEMENT HOLDING		9 586 549	100,00%	21 107 663	21 107 663			3 080 813	286 056		
ALLIANCE NOUVELLE AQUITAINE		40 000	100,00%	2 618 792	235 600			2 202 515	(330 354)		
ASUR ANALYSE MESURES		8 000	100,00%	708 000	0			2 181 697	(444 424)		
BIOVALOR		100 000	100,00%	1 165 678	1 165 678			958 516	218 362	213 000	
CALITI		850 594	51,00%	433 803	433 803			1 204 543	200 701		
CIE DES EAUX DE ROYAN		1 792 000	76,36%	21 518 089	5 993 089			7 584 800	438 912		
CISE REUNION		152 440	100,00%	16 484 873	9 984 873			55 037 967	(79 205)	1 395 000	
CISE TP		463 712	100,00%	10 568 046	1 722 000			86 217 987	(112 042)	463 712	
EAU DE GARONNE		300 000	100,00%	300 000	300 000			25 041 822	1 237 594	851 610	
EAUX DE DINAN ASSAINISSEMENT		320 000	60,00%	192 000	187 000			6 494 351	(430 641)		
EAUX D'EMERAUDE		500 000	100,00%	500 000	500 000						
ECOSTATION		50 000	99,80%	49 900				64 229	(1 073 652)		
EVJ - SCET		30 510	100,00%	1 026 239	894 278			2 472 775	(45 357)		
FINPEX		973 800	100,00%	1 768 409	1 328 409				(28 500)	189 080	
GEM - Gestion des Eaux de Montauban		100 000	100,00%	3 533 900	0			9 356 472	(357 891)		
GESAV - Gestion des Eaux de Valenciennes		100 000	100,00%	100 000	100 000			21 023 151	546 121		
GRIM'HOLD		200 000	100,00%	200 000	200 000				39 405	12 000	
HYDROSERVICE DE L'OUEST		225 000	100,00%	564 125	564 125			9 418 130	462 420	346 800	
HYLIO		1 000 000	100,00%	1 000 000	1 000 000				221		
MARNEO		50 000	100,00%	50 000	0			22 699 403	(227 815)		
ODANA		50 000	100,00%	50 000	50 000			1 077 462	35 762		
SAINT AFFO		300 000	55,00%	165 000	165 000	803 265		1 216 723	(14 463)		
SATEG		40 000	100,00%	5 000 665	5 000 665			16 729 111	351 492		
SAUR BWS		2 330 000	85,00%	1 980 500	1 980 500			33 418	(1 858 501)		
SAUR DERICHEBOURG AQUA		40 000	51,00%	1	1			74 218	(15 384)		
SAUR GUADELOUPE		1 067 140	100,00%	8 263 722	0			18 791 848	(2 002 900)		
SAUR INTERNATIONAL		15 000 000	100,00%	333 843 460	124 529 460			4 911 212	(22 839 224)		
SAUR MARTINIQUE		445 580	100,00%	9 847 209	3 700 000			20 414 463	(1 802 343)		
SAUR RELAIS		1 500	99,00%	1 509	1 509	22 806 367		99 792			
SAUR SMART WATER		5 000	100,00%	5 000	5 000				(347 241)		
SAUR SUD LOIRE		200 000	100,00%	200 000	200 000			7 792 325	(1 241 415)		
SAVM		150 000	100,00%	150 000	150 000				(916)		
SE3R (Service des eaux des 3 Rivières)		50 000	100,00%	50 000	50 000			13 379 581	340 305	780 160	
SEBRIE		38 000	65,00%	175 939	175 939			1 751 356			
SEMOP O'PERIGORD NONTRONNAIS		300 000	60,00%	180 000	180 000			2 417 677	(27 242)		
SEPIG		150 000	89,75%	9 797 420	1 579 020			27 569	125 367		
SEPIG ASSAINISSEMENT		500 000	100,00%	500 000	500 000			18 200 770	(851 826)		
SEPIG EAU		250 000	100,00%	250 000	250 000			20 967 952	1 132 500	871 200	
STEREAU		5 000 000	100,00%	73 750 000	34 000 000			55 363 894	5 104 842	4 856 154	
SUDEAU		200 000	100,00%	2 964 989	2 964 989			27 759 093	381 829		
TECHNI-VISION		15 244	100,00%	446 893	94 893			805 018	121 848		
TERRE DES 3 FRERES		100 000	100,00%	100 000	100 000			1 505 576	375 356	300 000	
VILVIA ASSAINISSEMENT		650 000	100,00%	650 000	650 000			14 186 999	(902 205)		
ETRANGER											
NIJHUIS SAUR INDUSTRIES BV (NSI BV)		15 312 000	97,74%	447 517 106	447 517 106	39 013 233		-	(5 515 000)		
SAUR DDO		5 116	100,00%	95 200	95 200				(42 665)		
SAUR VDP DDO		8 526	51,00%	218 770	218 770				(258 238)		
2 - Participations (détail) 10% < capital < 50%											
FRANCE											
CORREZE ENERGIES RENOUVELABLES		225 000	12,00%	27 000	27 000						
ENTENTE ORLEANAISE		169 860	17,58%	39 312	39 312						
SEMILOM		480 000	24,17%	110 526	110 526						
STE DES EAUX DU HAUT BUGEY		50 000	19,90%	9 950	9 950					99 500	
ETRANGER											
EMALSA		28 248 000	33,00%	11 214 749	11 214 749			70 598 000	9 031 000		
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS											
3 - Filiales											
a. filiales françaises				150	150						
b. filiales étrangères				996	996						
4 - Participations											
a. dans sociétés françaises				239 293	152 784						
b. dans sociétés étrangères											

(1) Dans la Devise Locale

(2) En Euros

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	1 235	
ETAM	5 248	
TOTAL	6 483	

Rémunération des organes de direction et des dirigeants

Rubriques	Organes		
	Administration (1)	Direction (2)	Surveillance (3)
- Avances allouées	N E A N T		
- Crédits alloués			
- Rémunérations allouées (4)			

(1) Conseil d'Administration, Gérant majoritaire ou minoritaire, Associés de Société en Nom Collectif, Membres de Société En Participation et Société de fait

(2) Président-Directeur Général

(3) Conseil de Surveillance

(4) La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas indiquée, conformément au décret n°94-663, car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	183 176 874
Engagements en matière de pension	29 893 718
Autres engagements donnés	
Garantie Scotia Water Dalmuir LTD	11 300 000
Garantie CTEP France SNC	31 200 000
Garantie NWC	12 000 000
Garantie Ashgal	30 400 000
Garantie Technip Energies France Qatar Branch	23 500 000
Garantie Doetinchem Development B.V.	10 000 000
TOTAL	331 470 592

Certificate Of Completion

Envelope Id: 34D66B11-41F5-8200-832E-9DAC9953FCDA
 Subject: Complétez avec Docusign : SAUR _ RCA 31.12.2025.pdf
 Source Envelope:
 Document Pages: 44
 Certificate Pages: 2
 AutoNav: Enabled
 Envelopeld Stamping: Disabled
 Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

Status: Completed
 Envelope Originator:
 Thu-Van Ho Quang
 6 place de la Pyramide
 Paris-la-Défense Cedex, Ile-de-France 92908
 IP Address: 163.116.163.141

Record Tracking

Status: Original
 6/25/2026 3:59:46 PM
 Holder: Thu-Van Ho Quang
 Location: DocuSign

Signer Events

BORIS TELLIER

Security Level: Email, Account Authentication (None), Digital Certificate

Signature Provider Details:

Signature Type: DS EU Advanced
 Issuer: DocuSign Cloud Signing CA - G2
 Authentication: SMS (+33 6 16 56 54 21)
 Subject: CN=BORIS TELLIER

Signature

Signature Adoption: Drawn on Device
 Using IP Address: 169.224.181.217

Certificate policy:
 [1]Certificate Policy:
 Policy Identifier=1.3.6.1.4.1.22234.2.14.3.41
 [1,1]Policy Qualifier Info:
 Policy Qualifier Id=CPS
 Qualifier:
<https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>

Timestamp

Sent: 6/25/2026 4:01:46 PM
 Viewed: 6/25/2026 4:54:10 PM
 Signed: 6/25/2026 4:57:09 PM

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

LEFEVRE Xavier

Security Level: Email, Account Authentication (None), Digital Certificate

Signature Provider Details:

Signature Type: DS EU Advanced
 Issuer: DocuSign Cloud Signing CA - G2
 Authentication: SMS (+33 6 84 02 72 54)
 Subject: CN=LEFEVRE Xavier

Signature Adoption: Pre-selected Style
 Using IP Address: 163.116.176.62

Certificate policy:
 [1]Certificate Policy:
 Policy Identifier=1.3.6.1.4.1.22234.2.14.3.41
 [1,1]Policy Qualifier Info:
 Policy Qualifier Id=CPS
 Qualifier:
<https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>

Sent: 6/25/2026 4:01:44 PM
 Viewed: 6/25/2026 5:45:13 PM
 Signed: 6/25/2026 5:46:03 PM

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via Docusign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events	Status	Timestamp
Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
Certified Delivery Events	Status	Timestamp
Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Ines Martin	COPIED	Sent: 6/25/2026 4:01:46 PM
Security Level: Email, Account Authentication (None)		Viewed: 6/25/2026 4:55:51 PM
Electronic Record and Signature Disclosure:		
Not Offered via DocuSign		
Witness Events	Signature	Timestamp
Notary Events	Signature	Timestamp
Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	6/25/2026 4:01:46 PM
Certified Delivered	Security Checked	6/25/2026 5:45:13 PM
Signing Complete	Security Checked	6/25/2026 5:46:03 PM
Completed	Security Checked	6/25/2026 5:46:04 PM
Payment Events	Status	Timestamps

SAUR

Société par actions simplifiée au capital de 101.529.000 €
Siège social : 11 chemin de Bretagne, 92130 ISSY LES MOULINEAUX
339 379 984 - R.C.S. NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025****DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Associé Unique, après avoir constaté l'existence d'une perte nette de (54.220.683,07) €, décide de l'affecter de la façon suivante :

Perte de (54.220.683,07) €

Affectation en compte « report à nouveau » (54.220.683,07) €

Dont le montant créditeur de 3.604.641,21 € passe à un montant débiteur de (50.616.041,86) €.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique prend acte de ce qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices les dividendes suivants (en euro par action libérée) :

EXERCICES	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
DIVIDENDE (en €) par action	0	0	0

Certifié conforme,

Le Président

DocuSigned by:
 Patrick BLETHON
5C4D91A49FB0479...